



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 05.04.2023

AVIS Perturbation 2023/257 du 05.04.2023

Objet: Lignes 243, 244, 271, 273, 274, 311, 326, 333, 341, 342 et 350

En raison de l'organisation de la manifestation sportive «**Ouschterlaf 2023**» à **Grevenmacher**, diverses rues seront barrées à toute circulation et la gare routière ne sera pas accessible

le lundi 10 avril 2023 de 7h00 à 13h00.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée de la manifestation:

Ligne 271

Les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus exceptionnellement à l'arrêt de Grevenmacher-Schoul dans la rue de l'École.

- L'arrêt de Grevenmacher-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la route de Trèves à hauteur de la maison N° 38a-38c.

Lignes 243, 244, 273, 274 et 350

Les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt Grevenmacher-Schoul 2.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Grevenmacher-Gare.

Ligne 311

Les courses d'autobus concernées en provenance de Machtum seront déviées à Grevenmacher via la rue Schaffmill – rue Kummert - Kahlenberg (N.1) – suite itinéraire normal et vice-versa pour le sens inverse.

- Les arrêts de Grevenmacher-Enner der Bréck, -Gare et -Tanneurs seront remplacés par un arrêt provisoire installé à hauteur du centre d'intervention (14, rue Schaffmill, des deux côtés de la rue).

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Lignes 326, 341, 342:

Les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt provisoire dans la rue Schaffmill et seront déviées à Grevenmacher via la rue Schaffmill – rue Kummert – virage au rond-point – retour via la rue Kummert et la rue Schaffmill – suite itinéraire normal.

- Les arrêts de Grevenmacher-Gare et –Enner der Bréck seront remplacés par un arrêt provisoire installé à hauteur du centre d'intervention (14, rue Schaffmill, des deux côtés de la rue).

Ligne 333

Les courses d'autobus concernées en provenance de Merttert seront déviées directement via la rue de Trèves – rue du Centenaire suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt de Grevenmacher-Gare sera remplacé par un arrêt provisoire dans la route de Trèves à hauteur de la maison N° 38a-38c.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Grevenmacher.